

Annexe 17 : Plan d'entreprise simplifié pour les nouveaux installés de moins de 40 ans non JA en filière équine

Identification du demandeur :

Nom de l'exploitation :

NOM/Prénom ou raison sociale :

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| et/ou N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises concerne uniquement les agriculteurs

Aucun numéro attribué

Je soussigné(e), M./Mme, atteste sur l'honneur :

m'engager que le nombre d'UGB (Unité Gros Bovin) de mon élevage est supérieur à 5 sur la période courant de la demande de subvention jusqu'à la 5^{ème} année à l'issue de la demande de paiement de solde complète.

Pour la filière des courses, il sera pris en compte dans le calcul de ce seuil tous les UGB de zéro à un an inclus ainsi que les mâles et femelles reproducteurs adultes. Pour les autres filières équines tous les UGB compris entre zéros et trois ans inclus ainsi que les mâles et femelles reproducteurs adultes seront pris en compte dans le calcul de ce seuil. Seuls les chevaux d'élevage sont pris en compte.

Il est obligatoire que les informations financières suivantes soient complétées pour la complétude du dossier PCAE :

	Année n	Année n+5	Année n+3 suivant la fin des travaux
Chiffre d'affaire de l'activité Equidés Elevage			
Chiffre d'affaire de l'activité Equines			
Chiffre d'affaire de l'activité Agricoles			
EBE			
Produits exceptionnels			
Total des produits bruts			
Total des marges brutes			
Ratio (EBE + PE / nombre d'associés)			

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur :
(du gérant en cas de formes sociétaires et de tous les associés pour les GAEC)

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE